

# LPO Info Aveyron

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

## Politique et protection de l'environnement : incompatible ?

Il y a quelques années, le printemps venu je notais la première Tourterelle des bois que j'apercevais puis je n'enregistrais pas les suivantes, elle occupait à peu près tous les milieux qui lui conviennent. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, je la recherche et je ne la trouve plus que rarement. Pourtant il y a quelques semaines, la France s'est opposée à la proposition de la Commission Européenne de moratoire de la chasse à la Tourterelle des bois, espèce en danger au niveau mondial (liste rouge UICN). La Tourterelle des bois a disparu de nombreux pays comme le Royaume Uni et ses populations ont chuté de 80 % en 30 ans. 100 000 d'entre elles sont pourtant tuées chaque année dans l'hexagone !

Dans un sondage IFOP pour la LPO en date de mars 2018, 85% des français pensent que l'Etat et les élus n'ont pas pris conscience de la gravité de la situation en matière de biodiversité et ne font pas ce qu'il faudrait. Ils ont raison ! Car il aura fallu moins d'un an au Président de la République pour renier les engagements de campagne en faveur de la biodiversité faites par... le candidat Emmanuel Macron lui-même.

Malheureusement cette opposition de la France à propos du moratoire de la chasse à la Tourterelle des bois n'est pas la seule décision qui va à l'encontre d'une préservation améliorée :

- la chasse des oies est prolongée en février alors que toutes les études ont conclu à un début de migration fin janvier et que la France s'est engagée auprès de la Commission Européenne à respecter les dates de clôture de la chasse au 31 janvier !
- les chasses dites présidentielles sont restaurées.

- sur les 80 espèces classées en annexe II de la directive européenne, la France en chasse 64, contre 32 au Danemark qui est le deuxième pays au nombre d'espèces chassables ! Même en comptant notre pays, la moyenne pour l'ensemble des pays de l'Union Européenne est de 14 espèces chassables, soit 5 fois moins qu'en France ! Pourtant une promesse de campagne était de retirer des espèces chassables toutes les espèces en mauvais état de conservation !

Bien sûr la chasse n'est pas la première et seule responsable de la disparition de notre patrimoine naturel. Le gouvernement doit annoncer des mesures en faveur de la biodiversité notamment concernant le changement de modèle agricole, mais celles-ci se font attendre. La France a pourtant un rôle important à jouer de par l'importance de son influence potentielle au niveau européen.

Nous devons utiliser toutes les possibilités légales pour faire valoir notre position auprès de tous les élus qui nous représentent pour qu'ils pèsent sur les décisions gouvernementales pour une bien meilleure prise en compte de la biodiversité. La LPO avec d'autres associations naturalistes a proposé l'an passé 130 mesures susceptibles d'inverser la tendance. Nous devons nous faire entendre, notre engagement est primordial pour nos petits-enfants et l'avenir de notre planète bleue.

Jean-Claude Issaly

### Sommaire

- 2 Connaissance
- 8 Action - Protection - Gestion
- 11 Sensibilisation - Education
- 13 Vie associative



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
AVEYRON



## Grignoter sans fin

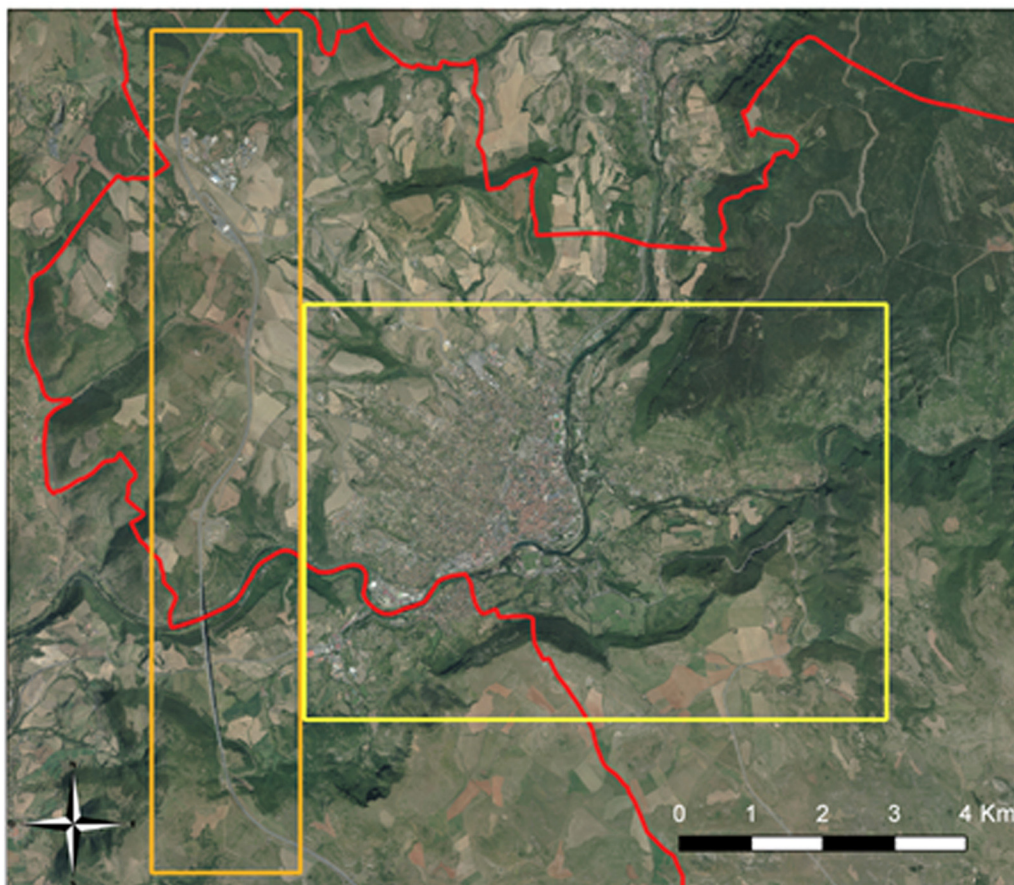
Depuis plusieurs années, la biodiversité est « prise en compte » dans l'aménagement du territoire. Les aménageurs mettent en avant leur bonne volonté et le grand public s'en réjouit. Mais que signifie réellement « prendre en compte » ? Essaye-t-on véritablement de préserver la nature ? Depuis la fin du XXe siècle, la biodiversité s'érode sans que rien ne vienne infléchir un tant soit peu cette tendance et la presse s'en est faite largement le relai ce printemps.

Force est de constater que partout dans le département, des terrains, le plus souvent agricoles, disparaissent sous le béton, le goudron ou les pelouses artificielles. Plus encore, le sentiment d'accélération de cette artificialisation est fort et il est nécessaire de se pencher objectivement sur ces notions pour les quantifier et les divulguer.

Des étudiants du Master 2 mention "Biodiversité, écologie, évolution", parcours "Aménagement des territoires et télédétection" de l'université Paul Sabatier à Toulouse ont accepté de regarder pour la LPO Aveyron la consommation d'espaces naturels sur deux parties de la commune de Millau :

- la ville de Millau et sa périphérie qui comprend principalement les éléments bâtis.
  - l'emprise de l'autoroute choisie pour mettre en lumière l'influence de celle-ci sur les constructions connexes (bâtiments, élargissement de routes, routes d'accès, ponts, bassins de décantation...).
- Ces deux zones concernent la plus grande partie urbanisée de la commune, le reste étant essentiellement constitué d'espaces agricoles et forestiers.

### Localisation des emprises du projet par rapport à la commune de Millau



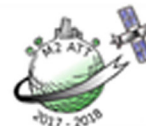
#### Légende

- Commune de Millau
- Emprise ville de Millau
- Emprise autoroute

Fond : BD Ortho Aveyron 2016

Superficies en km<sup>2</sup> :

- Commune de Millau : 168,23
- Emprise ville de Millau : 47,34
- Emprise autoroute : 24,43



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
Aveyron



Source : BD Ortho Aveyron 2016  
& GEOFLA - IGN  
Auteurs : JB Bouffette, A. Fabé,  
A. Herblot, E. Melo  
Date : 26.02.2018

Carte 1 bis



## Qu'ont regardé ces étudiants ?

On distingue deux catégories de sols artificialisés :

- Les sols imperméabilisés (le bâti, les routes) dont on notera qu'ils représentent 64 % des sols artificialisés en France en 2014,
- Les sols non imperméabilisés (les sols nus, les espaces verts, etc.) qui représentent 36 % des sols artificialisés en 2014,

Pour des raisons de temps, de technique et de moyens financiers, l'étude s'est concentrée sur les sols imperméabilisés.

## Imperméabilisation à Millau : quels moteurs ?

Entre 2003 et 2016, la surface imperméabilisée sur l'emprise « ville de Millau » a augmenté de 28 ha. Cette augmentation équivalente à 0,75 % par an s'inscrit dans la tendance nationale de 0,8 % par an depuis 2010 (Insee 2015).

On pourrait penser que l'augmentation de l'imperméabilisation est une conséquence de la croissance démographique mais la population de Millau n'a augmenté que de 0,05 % par an entre 2006 et 2015. En France, elle croît de 0,53 % par an. Cela suggère que le moteur de l'imperméabilisation dans cette commune n'est pas l'augmentation de la population.

Dans certaines régions le marché des résidences secondaires joue un rôle important dans l'artificialisation. Bien que le département de l'Aveyron ait en moyenne un pourcentage conséquent de résidences secondaires (17,6 % en 2014) (Insee 2016), la commune de Millau a une représentation faible de ce type de logement, même au-dessous de la moyenne des villes. En revanche, on y trouve 10,5 % des logements vacants, ce qui dépasse la moyenne nationale. Cette situation, ajoutée à la faible évolution de la population dans la commune, signale que les causes de l'augmentation de l'imperméabilisation sur Millau sont toujours à identifier.

Quant à l'emprise « autouroute », cette ligne si épurée dans le paysage et ses aménagements connexes ont consommé 27 ha entre 2003 et 2016.

Au total, sur les deux emprises étudiées, ce sont 55 ha de terres qui ont été imperméabilisées. C'est à 2 ha près la surface moyenne d'une exploitation agricole en Aveyron selon la statistique Agreste de 2010.

## Conclusion

Ce premier travail en Aveyron doit nous donner des pistes de réflexions que nous devons discuter avec les politiques et les structures qui contribuent de façons diverses à l'artificialisation du territoire.

Nous aurions plusieurs questions à poser. La question centrale est : « l'artificialisation en vaut-elle la chandelle ? ». En effet, dans un territoire touristique et rural, ne vaut-il pas mieux garder une personnalité différente pour attirer toujours plus les personnes en recherche de bon vivre ? Est-il neutre pour le tourisme de défigurer les entrées de ville et de les rendre identiques du sud au nord du pays et même à ce qui existe en dehors de nos frontières ? Le déménagement des commerces vers l'extérieur des villes est-il bon pour le confort de vie des habitants ? N'est-il pas opposé aux politiques de limitation de consommation de l'énergie ? Quel est l'impact économique local des routes et contournement qui évitent nos agglomérations ?

CPar ailleurs, cette artificialisation perdure alors qu'il existe désormais une doctrine nationale intitulée « Eviter, réduire, compenser ». Cela signifie qu'il faut en premier lieu chercher à éviter un nouvel aménagement. Ce préalable est à notre sens trop rapidement éludé. Nous défendons l'idée « d'économiser le territoire ». Il est trop facile d'aller s'étendre sur des zones vierges alors que le bon sens voudrait que l'on réutilise les friches industrielles, que l'on densifie les zones d'activités, que les bâtiments des zones d'activités ne soient pas surdimensionnés, que les parkings vides de ces zones soient mutualisés...

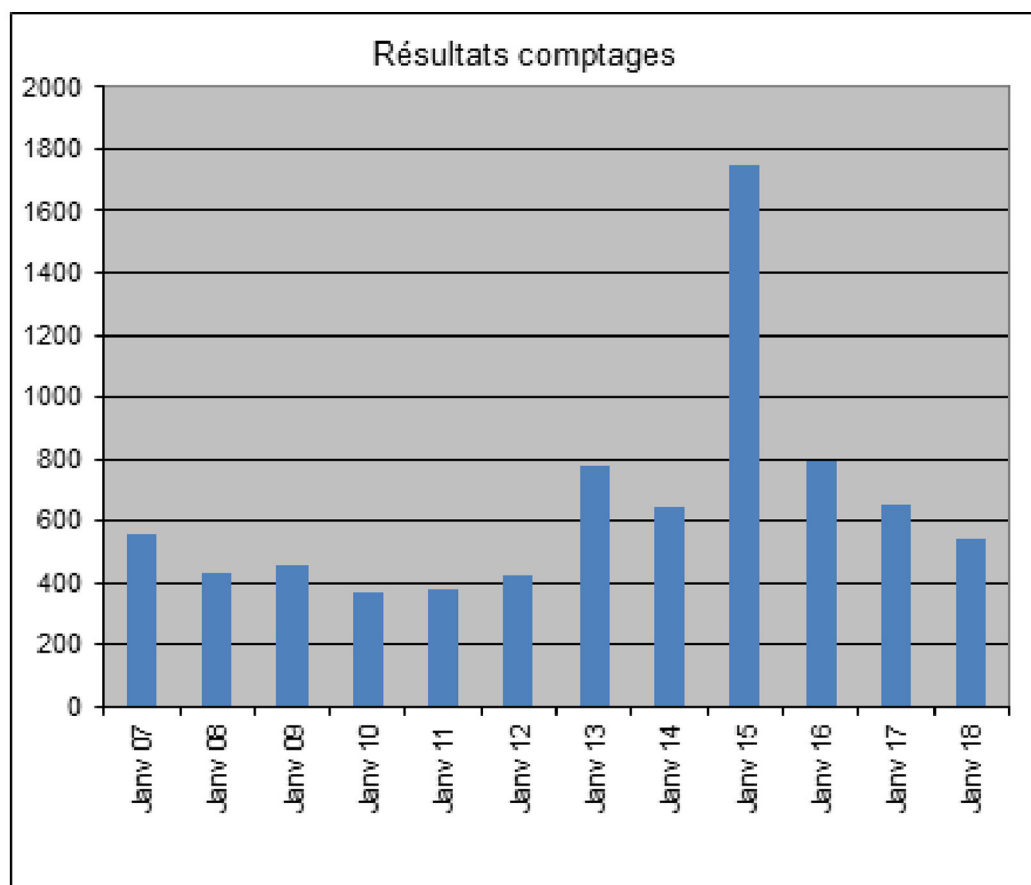
Rodolphe Liozon, d'après les résultats produits par Jean-Baptiste Bouffette, Anaëlle Fabe, Aïnhua Herblot, Edna Melo. (Rapport disponible auprès de la LPO Aveyron)



## Hivernage des Milans royaux en Aveyron

Le week-end du 6 et 7 janvier 2018, le comptage national des Milans royaux hivernants a été réalisé. 26 observateurs ont participé à ce comptage sur les différents dortoirs connus en Aveyron. Les conditions météorologiques n'étaient pas optimum (vent + pluie) mais elles n'ont visiblement pas empêchées le comptage des oiseaux.

*Effectifs de Milans royaux comptabilisés en Aveyron lors du comptage national de janvier*



Au total, 545 individus ont été comptabilisés dans 6 dortoirs différents dont la moitié sur le seul dortoir de Cruéjous/Gabriac (277 oiseaux). Il s'agit d'un effectif assez faible par rapport aux hivers précédents (1er comptage de janvier où nous ne dépassons pas les 600 oiseaux depuis janvier 2012). Le graphique ci-dessus rappelle les effectifs notés depuis 2007 lors des comptages simultanés de décembre et janvier.

Plusieurs dortoirs contrôlés n'étaient pas occupés (La Loubière, Montrozier, Mur-de-Barrez, Séverac-le-Château, Ségur, Anglars-Saint-Félix, Réquista, Arviu, Coussergues, Pierrefiche et Saint-Santin).  
Merci à tous les observateurs ayant participé aux comptages des différents dortoirs.

Samuel Talhoët

## Disparition d'un gîte à chauve-souris

Sur la commune de Rodelle, une importante colonie de chauve-souris (Grand Rhinolophe et Murin à oreilles échancrées) s'installait dans une chapelle inoccupée dès l'arrivée des beaux jours. On y dénombrait pas moins de 250 femelles qui y élevaient leurs jeunes de l'année.

Cette colonie était suivie depuis plusieurs années de manière bénévole et le propriétaire était régulièrement sensibilisé à leur présence.

Malheureusement nous déplorons cette année la fermeture des accès du site et donc la disparition pure et simple de la colonie. Cette fermeture est consécutive au changement de propriétaire (donation familiale de ce patrimoine).



© L. Campourcy



Certains pourraient dire « des bâtiments abandonnés ou des granges ce n'est pas ce qui manque dans le coin, elles trouveront bien un nouvel endroit où s'installer », mais pour nous ce triste constat de disparition des gîtes est très préoccupant.

En France, sur les 34 espèces de chauves-souris, 16 sont aujourd'hui menacées ou quasi menacées. D'après l'Observatoire national de la biodiversité, les chauves-souris ont perdu, globalement, près de 40 % de leurs effectifs en dix ans.

Leslie Campourcy

## Recensement des dortoirs hivernaux de Crave à bec rouge

Dans le sud du Massif Central, le Crave à bec rouge représente un enjeu de conservation important mais il reste toutefois encore très mal connu. Un programme d'étude a été financé par la DREAL Occitanie pour 2018 pour mettre à jour la taille de la population du sud du Massif Central grâce au recensement des dortoirs hivernaux. En effet, l'espèce est grégaire pendant la partie hivernale de son cycle et se regroupe le soir pour constituer des dortoirs (cavités ou grandes failles en falaise ou en avens). Ces regroupements ont lieu en fin de journée et les oiseaux sont assez fidèles à leurs sites de dortoirs. Ces prospections visaient donc à pré-identifier l'ensemble des dortoirs occupés par l'espèce à l'hiver 2017-2018 afin de réaliser le comptage simultané de l'ensemble de ces sites (comptage fixé le 19 janvier 2018).

Sur l'ensemble des départements (Aveyron, Lozère, Gard et Hérault), un total de 1066 oiseaux répartis sur 31 dortoirs actifs a été comptabilisé. Les sous-estimations réalisées sur chaque secteur lors du comptage coordonné permet de dégager un effectif « optimiste » de 300 individus supplémentaires à l'effectif recensé. Cette estimation permet de donner une taille de population pour le sud du Massif Central comprise entre 1050 et 1350 individus.



©T. Vergely

Cet effectif est largement supérieur aux 600 individus proposés précédemment pour le sud du Massif Central, et basé sur un comptage coordonné en journée (D'Andurain 1998).

La cause de cette différence est très probablement due à une connaissance plus fine que par le passé, plutôt qu'à une évolution de la taille de la population.

Dans le département de l'Aveyron, les prospections hivernales ont permis d'identifier 16 dortoirs potentiels. Les dortoirs se concentrent dans les gorges du Tarn, de la Dourbie et de leurs affluents directs, ainsi que dans des

avens du Larzac. Les comptages coordonnés ont été réalisés entre le 19 et le 23 janvier, et ont mobilisé les bénévoles de la LPO Aveyron, aboutissant au recensement de 569 individus, répartis sur 13 dortoirs actifs. La distribution de l'occupation des dortoirs montre un dortoir important sur le Larzac (Roquefort-sur-Soulzon, 107 individus), et plusieurs dortoirs conséquents dans les gorges du Tarn et de la Jonte.

Le travail sur les dortoirs hivernaux semble constituer une méthode efficace à moindre coûts en termes de pression d'observation nécessaire. Cette opération devra être répétée à l'hiver 2018-2019 de la taille de la population. Cet outil pourra ensuite être réutilisé à des pas de temps plus long (tous les 5 ans par exemple) pour visualiser d'éventuelles tendances d'évolution.



Projet coordonné par le Conservatoire des Espaces Naturels de Languedoc-Roussillon avec la participation de plusieurs structures (le Parc National des Cévennes, l'ALEPE, la FDC48, le COGard, la LPO Aveyron, la Salsepareille et la LPO Hérault mais également les animateurs des sites Natura 2000 concernés par l'espèce).

Samuel Talhoët  
Jérémy Demay (CEN LR)

# Caractérisation de l'habitat de la Pie-grièche écorcheur

D'après le rapport disponible sur simple demande : Trille M, Fraikin M, Astruc G, & Besnard A. (CEFE/CNRS) 2017. Programme régional de gestion de la sous-trame milieux ouverts et semi-ouverts dans sa composante « semi-naturelle ». Programme 2017-2019. Action 2 : Témoins de l'état de la sous-trame. Indicateur : les pie-grièches (Aveyron). LPO Aveyron. 61 p.

## Contexte

L'objectif principal de l'étude sur la Pie-grièche écorcheur était de suivre les 12 zones de référence mises en place en Aveyron en 2009 et suivies jusqu'en 2011.

Ces zones servent de veille écologique en milieu agricole à l'aide de cet indicateur biologique et à promouvoir des pratiques favorables au maintien et à la conservation de la qualité écologique de la sous-trame des milieux ouverts et semi-ouverts. Le protocole utilisé est celui des transects (chemins sur lesquels les données d'observation de l'espèce sont récoltées).

### Zone de référence "Le Croup" (Saint-Symphorien-de-Thénières)

- ▭ Périmètre de la zone de référence (2x2km)
- ▭ Zone tampon (50 m rayon)

#### Assolement

- ▭ Céréales
- ▭ Prairie temporaire
- ▭ Prairie naturelle
- ▭ Boisement
- ▭ Zone bâtie
- ▭ Non renseigné

#### Haies

- Haie < 2m
- Haie > 2m

#### Éléments ponctuels

- Arbre isolé

#### Autres éléments linéaires

- Clôture de barbelés
- ▭ Muret de pierres sèches

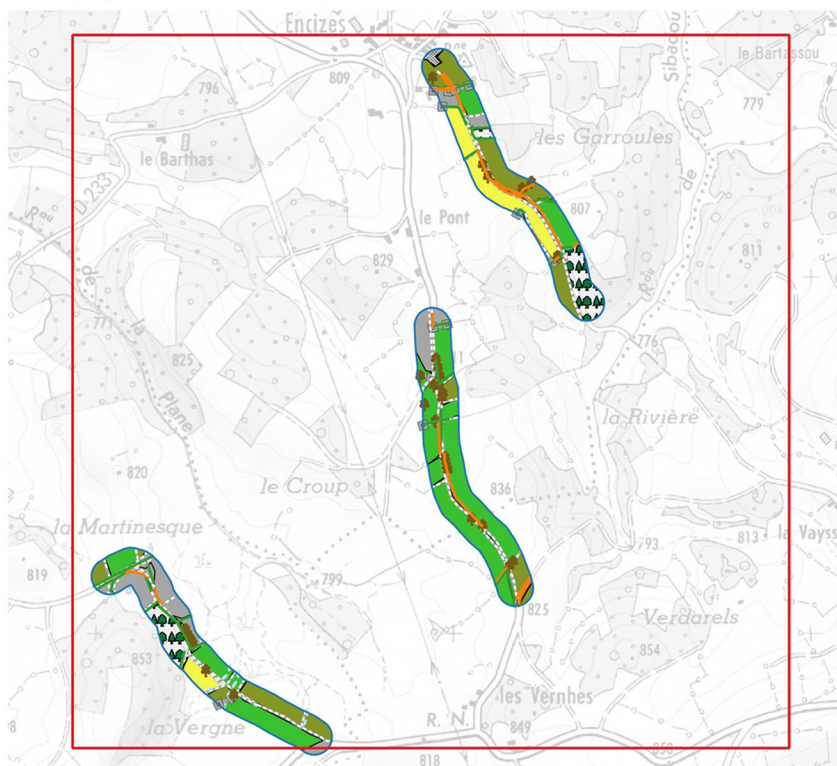
#### Hydrologie

- Ruisseau temporaire

0 100 200 300 m



Réalisation : LPO Aveyron, 2017  
(Scan 25@IGN)



Femelle de pie-grièche écorcheur



©T. Vergely

Exemple de cartographie obtenue lors de l'étude (ici, la zone de référence de Saint-Symphorien-de-Thénières)

85 agriculteurs ont été rencontrés et ont répondu à un diagnostic agricole détaillé (type d'exploitation, produits phytosanitaires et vétérinaires, dates de fauche et pâturage...). Une mise à jour de la cartographie des éléments du paysage et de l'assolement effectuée en 2011 a été indispensable pour prendre en compte les possibles modifications du paysage sur les zones de référence. Toutes les informations ont donc été réunies et localisées à la parcelle près.

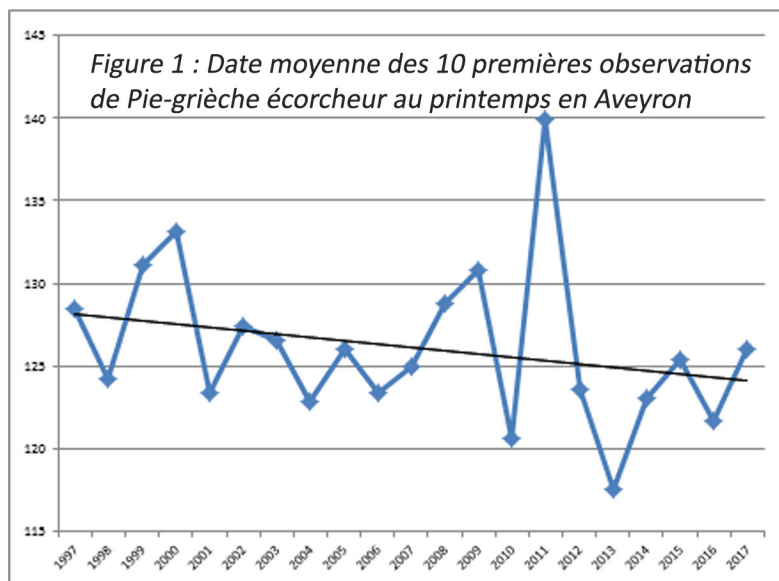
Des zones de 50 m autour des transects ont permis d'inclure les assolements, les pratiques agricoles et les éléments du paysage dans l'analyse statistique des données réalisée par le CEFE/CNRS de Montpellier.

## Résultats de l'étude

### 1. Période d'arrivée

Migratrice stricte et tardive la Pie-grièche écorcheur est une visiteuse d'été visible en Aveyron durant à peine 5 mois. Les premiers migrateurs sont notés dès la fin du mois d'avril (date extrême 14 avril), mais l'essentiel de la population nicheuse suit dans la première quinzaine de mai.

Au cours de la période 1997-2017, la Pie-grièche écorcheur arrive en moyenne autour du 6 mai. La phénologie de l'espèce semble fluctuante et parfois même « chaotique » comme le montre les deux années extrêmes avec un retour précoce en 2013 et un retard sans précédent en 2011 (Figure 1).





## 2. Effet des variables environnementales

La surface en boisement semble avoir un impact négatif sur l'occupation d'un territoire et l'abondance de la Pie-grièche écorcheur alors que l'augmentation de la surface fauchée et pâturée et de la surface des prairies temporaires maximise l'accueil de ce passereau. L'analyse de nos résultats n'ont pas été significatifs pour certains assolements qui étaient attendus tels la surface de prairie permanente et la surface de prairie fauchée ou pâturée uniquement.

Il est étonnant de constater un effet positif des prairies temporaires sur l'abondance de l'espèce. Contrairement aux prairies permanentes en place depuis plus de 5 ans et aux prairies naturelles qui offrent un couvert enherbé pérenne, les prairies temporaires (< 5 ans) sont souvent ressemées et amendées pour optimiser la production de fourrage pour le troupeau (avec une diversité d'espèces fourragères très faible, voire réduite à une espèce) et ont alors moins d'intérêt en terme de biodiversité. Les résultats obtenus dans notre étude sont contraires à ceux de plusieurs études antérieures. L'abondance de la Pie-grièche écorcheur est en général élevée dans les prairies naturelles, les prairies pâturées et les jachères, alors qu'elle était faible dans les cultures.

Une autre étude en Aveyron a montré que l'abondance de la Pie-grièche écorcheur était positivement associée à la couverture de prairie au niveau du paysage et à une couverture partielle de végétation herbacée non labourée à l'échelle plus fine, et négativement affectée par la couverture de luzerne.

La luzerne est effectivement une plante fourragère utilisée fréquemment dans les prairies temporaires, seule ou en mélange avec d'autres espèces. Il aurait été intéressant d'affiner nos analyses sur le nombre d'espèces fourragères dans ces prairies vu que ces informations avaient été obtenues auprès des agriculteurs rencontrés.

Le type de fertilisation n'a pas été significatif pour expliquer la préférence des prairies temporaires par la Pie-grièche écorcheur.

La majorité des éleveurs interrogés lors de notre étude réalisent deux modes de gestion sur leurs prairies temporaires : la fauche (possiblement plusieurs dans la saison) puis le pâturage. Là encore, nos résultats divergent avec ceux issus de la littérature. Les habitats pâturés sont souvent considérés comme des habitats optimaux pour la Pie-grièche écorcheur, en raison de la disponibilité élevée de nourriture et de sites de nidification. Une étude montre néanmoins que la présence de la Pie-grièche écorcheur était positivement influencée par la surface des prairies non pâturées / fauchées. Bien que les préférences pour les types d'habitat varient, les auteurs en général conviennent que les habitats recherchés par la Pie-grièche écorcheur sont corrélés avec la disponibilité alimentaire. Il est certain que la détectabilité des insectes au sol est facilitée par une végétation rase entretenue et maintenue par un mode de gestion répété comme la fauche et le pâturage sur une même saison. Mais ces modes de gestion couplés n'offrent pas la possibilité aux invertébrés de boucler leur cycle biologique et diminuent par conséquent l'abondance en insectes-proies. Il a d'ailleurs été démontré que l'abondance et la biomasse en insectes-proies potentielles de cette espèce (hyménoptères, coléoptères, orthoptères) les plus élevées correspondent aux prairies naturelles par rapport aux prairies pâturées, les jachères et les cultures.

D'autres variables n'ont pas pu être testées car les données étaient faiblement renseignées ou peu pertinentes dans l'état actuel de nos connaissances : taux de chargement, les traitements antiparasitaires en fonction des saisons et du lieu (en intérieur/extérieur) ou encore l'utilisation de produits phytosanitaires.

## Conclusion

Sur les 85 agriculteurs rencontrés, 34 d'entre eux ont souhaité recevoir les résultats de l'étude. A la suite de ces entretiens, un minimum de 5 agriculteurs ont souhaité poursuivre le travail avec la LPO Aveyron et sont intéressés pour mettre en place des mesures de gestion pour conserver les pies-grièches.

Bien que tous les paramètres n'aient pas pu être testés, cette étude a toutefois permis de mettre en évidence certaines pratiques agricoles favorables à la présence de la Pie-grièche écorcheur en Aveyron. Ces travaux pourraient être complétés par d'autres dans les années futures pour mieux comprendre et affiner l'importance des ressources alimentaires pour la conservation de cette espèce dans le département.



# ACTION - PROTECTION - GESTION

## Eolien, un positionnement fort de la LPO sur le Larzac

La LPO France, la LPO Aveyron, et le conseil scientifique du Parc naturel régional des grands causses, sollicitent par un courrier la Commission nationale française de l'UNESCO afin de l'alerter sur la mise en activité d'un parc éolien sur le Larzac, en pleine zone tampon du bien Causses et Cévennes.

Ce parc est installé sur le nord du Larzac (commune de Lapanouse-de-Cernon) qui présente de très forts enjeux de conservation de grands rapaces (Vautours, Aigles royaux, Gypaètes) et de chiroptères. Il y a plus de 15 ans la LPO Aveyron avait déjà formulé son opposition auprès des services de l'Etat et dénoncé les risques liés au développement de tels projets.

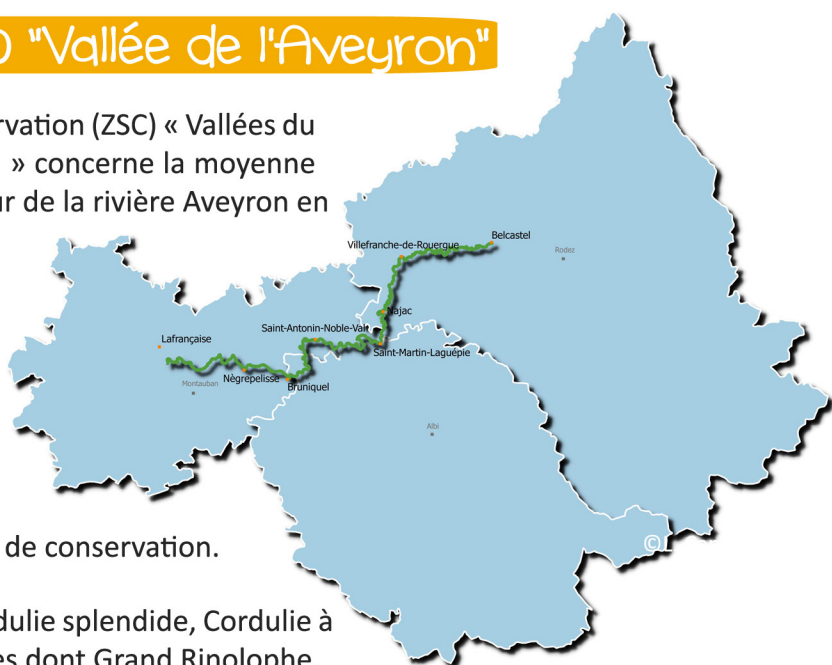
En 2009 et en 2010, la LPO Aveyron avait demandé au Préfet un moratoire sur le développement de l'éolien dans le département. Cette demande ne fut pas suivie et de nombreux parcs ont vu le jour depuis.

Le Parc des baumes fut construit l'an passé. Depuis 2015 la LPO France et la LPO Aveyron ont alerté les services de l'Etat sur les risques importants générés par ces machines. Le programme Life Gypconnect de réintroduction de gypaètes barbus est incompatible avec l'installation de parcs éoliens potentiellement dangereux pour l'espèce. L'implantation d'un tel aménagement sur un milieu steppique présente beaucoup d'autres nuisances vis à vis de l'intégrité écologique de cet environnement naturel particulier. Suite à cette démarche un arrêté préfectoral encadre le fonctionnement de ce parc. Cependant les impacts environnementaux et paysagers demeurent. L'arrêté n'est que suspensif l'avenir reste donc incertain. D'autres recours risquent de s'ouvrir et nos structures cherchent à connaître la position de la commission afin de renforcer le cas échéant le poids de nos actions. Nous tenons également par cette initiative à alerter les élus de l'impérieuse nécessité de préserver cette entité territoriale particulièrement riche en biodiversité. Peu d'espaces en France peuvent permettre encore aujourd'hui, le maintien de populations viables de ces grands oiseaux. Limiter l'artificialisation est impératif. Ce parc éolien n'aurait jamais du voir le jour sur ce territoire.

Alain Hardy

## Zoom sur le site Natura 2000 "Vallée de l'Aveyron"

Le secteur « Aveyron » de la zone spéciale de conservation (ZSC) « Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou » concerne la moyenne et basse vallée de l'Aveyron. Il se limite au lit mineur de la rivière Aveyron en aval du lieu-dit « le Moulin » (commune de Belcastel) jusqu'à la confluence avec la rivière Tarn (commune de Lafrançaise). La longueur de l'Aveyron comprise dans le site est de 182 km. Il est réparti sur 3 départements : Tarn et Garonne (20 communes), Aveyron (15 communes) et Tarn (5 communes). 7 habitats d'intérêt communautaire ont été répertoriés ainsi que 21 espèces de faune d'intérêt communautaire dont 6 à fort enjeu de conservation.



On y trouve des odonates (Gomphe de Graslin, Cordulie splendide, Cordulie à corps fin), des chauves-souris (22 espèces recensées dont Grand Rinolophe, Grand Murin/Petit Murin et le Minioptère de Schreibers), la Loutre d'Europe, des insectes (Lucane cerf-volant, Grand capricorne), poissons (Chabot, Lamproie de Planer, Toxostome, Bouvière).

La LPO Aveyron est animatrice du site depuis juillet 2016.



Voici, dans les grandes lignes, les actions qui ont été réalisées depuis :

## Amélioration des connaissances et inventaires scientifiques

- état des lieux des zones favorables à l'établissement de contrats non agricoles-non forestiers et forestiers (projet étalé sur 2 ans et réalisé par un stagiaire),

- amélioration des connaissances des odonates en partenariat avec l'OPIE et la LPO Tarn,

- amélioration des connaissances du Toxostome et de la Vandoise dans le Tarn et Garonne par la Fédération de pêche du Tarn et Garonne. A l'issue de l'inventaire réalisé par pêches électriques il apparaît que le Toxostome se répartit quasiment sur l'intégralité du linéaire tarn-et-garonnais de l'Aveyron (espèce contactée de Laguëpie jusqu'à Ardu), la Vandoise aussi se répartie sur une grande partie du cours d'eau, mais ne semble pas descendre plus bas que Bioule.



## Information, communication

- dans le LPO info n° 32 nous vous avons informé de la mise en ligne du site Internet pour ce site (<http://5vallees.n2000.fr/>) n'hésitez pas à le consulter !

- un poster a été réalisé dont des exemplaires sont disponibles sur simple demande,

- animation de nuits de la chauve-souris (Belcastel, Laguëpie, Penne) et découverte de la faune à St Antonin Noble Val : 65 personnes sensibilisées,



- une opération de nettoyage a été réalisé avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont, le lycée Monteils et l'AGAAC (base de loisirs située à Najac), 600 kilos de déchets ont été ramassés.



## Suivi de projets et participation à des réunions

- suivi de projets de restauration de la continuité écologique de 8 ouvrages sur les 91 qui sont recensés sur le site,
- échanges avec 3 porteurs de projets pour une meilleure prise en compte de l'enjeu biodiversité vis-à-vis de leur projet.

## Les principales actions à venir en 2018

- suivi des odonates avec l'OPIE et la LPO Tarn sur plusieurs transects définis,
- inventaire du Chabot sur la partie Aveyronnaise par la Fédération de pêche de l'Aveyron,
- poursuite de l'état des lieux des zones favorables à l'établissement de contrat Natura 2000 par un stagiaire Sébastien Leconte (voir présentation plus loin),
- animations de sorties sur le site,
- projet d'une opération de nettoyage à Saint Antonin Noble Val avec différents acteurs locaux,
- élaboration d'une plaquette.

Leslie Campourcy

## La LPO Aveyron porte plainte pour destruction de grands rapaces dans l'Aveyron

2018, année noire pour les grands rapaces : le nombre d'oiseaux empoisonnés, notamment dans les Grands Causses, ne cesse d'augmenter. Depuis janvier on constate la mort d'un Vautour Moine, un Vautour Fauve et un Gypaète barbu baptisé Durzon. Réintroduit en 2017 en Aveyron, ce gypaète a été retrouvé sans vie sur la commune de Millau, intoxiqué avec un insecticide de la famille des carbamates (interdit et autrefois utilisé en agriculture) lors d'un repas qu'il venait tout juste de consommer. Ce triste constat s'ajoute à d'autres individus recensés durant ces dernières années : un Vautour Percnoptère en 2007, un Milan Royal en 2011, un Aigle Royal en 2012, un Vautour Fauve et un Vautour Moine en 2013.

Jusqu'ici en accord avec la mission rapace et la LPO France nous sommes restés discret sur ces actes malveillants pour permettre à l'ONCFS de poursuivre ses enquêtes dans des conditions satisfaisantes. Pour autant nous ne sommes pas restés inactifs puisque notre association départementale et la LPO France ont déposé plainte 4 fois pour empoisonnement : le 12 mars 2018 pour un gypaète barbu empoisonné dans lequel furent retrouvés des plombs non létaux (commune de Millau) ; le 22 mai pour l'empoisonnement au carbofuran d'un vautour moine et d'un vautour fauve (Causse noir) ; le 8 juin dernier pour la destruction intentionnelle d'un vautour fauve en Lozère.

Notre association reste vigilante et suit ces dossiers. Le Gypaète barbu, comme toutes les espèces de rapaces, est une espèce protégée. Sa destruction, volontaire ou involontaire est punie jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et jusqu'à 150 000€ d'amende. Tous les efforts, humains et financiers, mis en œuvre pour la protection de cette espèce et la préservation de la biodiversité dans son ensemble, sont mis à mal par l'utilisation inacceptable du poison.

Alain Hardy

## Nous y étions

En avril dernier, La RNR « les coteaux du Fel » était représentée au 37ème congrès des réserves naturelles de France à Ronce-les-Bains en Charente-Maritime. Chaque année, toutes les réserves naturelles de France métropolitaine et ultra-marines sont invitées à se rassembler lors de ce congrès afin d'échanger autour de la protection et de la gestion des espaces naturels. Cette année, la thématique s'est axée autour du futur des réserves : « 500 réserves naturelles en 2030 ? Quelle vision d'avenir ? Quelles clés de réussite ? Quels financements ? ». Le réseau des réserves naturelles comprend 346 réserves, nationales et régionales, terrestres et marines. Ce congrès a été marqué par la venue de Monsieur le Ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot.

Leslie Campourcy



# SENSIBILISATION - EDUCATION

## Partage !



Samedi 10 mars, une vingtaine d'enfants a répondu présent à l'invitation de l'association « Seveyrac, de pierres et de chênes » pour un après midi créatif. Au menu : fabrication d'un pot à crayon tressé en osier, d'une toupie en bois et d'un nichoir. C'est dans la bonne humeur et plein de motivation que tout ce petit monde a poncé, vissé ou tressé.

L'après midi s'est terminé autour d'un bon goûter.

Merci à Jacques, Nicole et Sébastien pour cette belle initiative qui illustre bien la devise de l'association : on a tous quelque chose à partager !

Laurence Bonnefon et Sébastien Carrière

## Fête de la nature-Journée des refuges LPO

Dimanche 27 mai dernier s'est tenu au Camping éco-responsable du Pont de Braye à Chastanier, la Journée des Refuges LPO dans le cadre de la Fête de la Nature !

La journée fut rythmée, avec la découverte de ce petit paradis en faveur de la biodiversité. S'en suivit le comptage des oiseaux, le repas partagé dans la convivialité (parce que oui, compter les oiseaux ça creuse !) pour se terminer autour d'une animation sur les "animaux discrets de la rivière". Grégory Chamming's guide naturaliste Lozérien et notre nouvelle animatrice de la LPO Aveyron, Manon Gosse, ont pu animer ensemble cette journée de sensibilisation mais aussi de partage et d'échanges autour de la nature.

Merci à tous les participants, notre fervente bénévoles Annie et nos hôtes pour cette journée riche en anecdotes et bonne humeur !



Nicolas Bidron

## Minute papillon



Le 10 juin 2018, une trentaine de passionnés de lépidoptères se sont retrouvés chez Robin Cotrill à St Cyprien sur Dourdou, pour une journée riche en découvertes.

Dès l'arrivée, nous nous sommes regroupés autour du piège lumineux de Robin, qui a recueilli pendant la nuit précédente une nuée de trésors nocturnes. Bucéphale, Céladon, Ecaille fermière, Ecaille pourprée, Gamma, Noctuelle de la fougère, Grand Sphinx de la Vigne - la liste des espèces que nous avons pu découvrir était impressionnante... Les plus jeunes participants se sont chargés de relâcher les papillons dans le jardin au fur et à mesure des déterminations.

Robin tenait à nous présenter les pratiques de jardinage qu'il met en place pour favoriser les papillons et les pollinisateurs en général : cela passe notamment par la culture d'espèces mellifères (chèvrefeuille, valériane, aromates), et de plantes hôtes comme le fenouil qui accueille entre autre les chenilles de Machaon.



La prairie naturelle, qui héberge de nombreuses espèces de Mélitée, des Myrtils, des Gazés et des Azurés, est fauchée tardivement.

Une balade autour de cette prairie et dans les châtaigneraies a permis d'enrichir la liste d'hétérocères (Brocatelle d'or, Panthère, Ramoneur...) et d'observer quelques odonates et coléoptères.

Après un moment convivial autour du pique-nique (et de la sieste pour certains !), nous nous sommes lancés dans les choses sérieuses.

Rodolphe nous a initié à deux méthodes d'inventaire des rhopalocères, le PROPAGE et le chrono-inventaire. Le protocole PROPAGE consiste en un comptage des papillons vus à proximité immédiate d'un parcours linéaire sur lequel on se balade pendant 10 minutes. La réalisation d'un chrono-inventaire est un peu moins contraignante : on note l'ensemble des papillons observés dans un milieu homogène (un sous-bois, une prairie...), que l'on parcourt jusqu'à ce qu'on ne trouve plus de nouvelles espèces. Ces deux protocoles ont été testés rigoureusement dans la prairie naturelle de Robin, malgré quelques petites vagues d'inattention parmi les ornithos de la compagnie (« Guêpiers en vue ! »).

Un grand merci à Robin pour son accueil et à tous les participants ayant contribué à faire de cette belle journée une réussite.

Charlotte Carr

## Rencontre des observateurs

Le 3 mars 2018, environ 80 observateurs de la LPO Aveyron se sont retrouvés à Sévérac-le-Château lors d'une journée conviviale afin d'échanger entre eux et de s'informer sur des sujets naturalistes dans le département de l'Aveyron.



©P. Dréno

Dans la matinée, plusieurs balades ont été organisées autour de Sévérac-le-Château nous a permis d'observer de nombreuses espèces dont plusieurs Vautours moines et Vautours fauves, quelques Craves à bec rouge et au moins 2 Milans noirs revenant tout juste de leurs zones d'hivernage.

Après un pique-nique à l'abri du froid, l'après-midi a été studieux avec des présentations sur des sujets aussi variés que les oiseaux, le Chat forestier, un compte-rendu de voyage naturaliste en Pologne ou encore la biodiversité de la Réserve naturelle régionale des Coteaux du Fel.

Un grand merci à toutes les personnes ayant présentées un diaporama. Merci également à tous les bénévoles pour leur investissement tout au long de l'année et pour leur présence lors de cette journée.

Rendez-vous l'année prochaine !



©D. Orts

Samuel Talhoët



# VIE ASSOCIATIVE



© LPO Aveyron

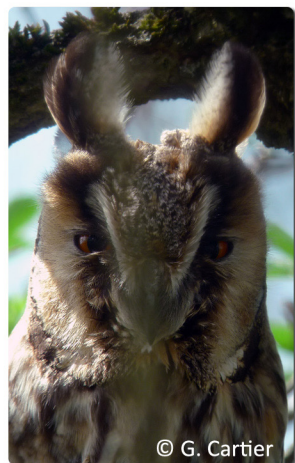
Nous sommes très attristés de vous annoncer le décès de Gilles Cartier le 12 mai dernier. Gilles a été administrateur de la LPO Aveyron dès sa création et avait arrêté son activité bénévole pour des raisons de santé il y a plusieurs années.

Il nous avait beaucoup aidés pour aménager le local d'Onet-le-Château en nous installant des dizaines de mètres d'étagères fortes utiles. C'est grâce à Gilles que « l'opération Tournesol » a débuté et ceux qui ont charrié des tonnes de graines s'en souviennent. Il a aussi été à l'origine du projet d'observatoire de Montaris et avait dessiné les plans du bâtiment. Il n'a pas pu réaliser sa construction, mais grâce à Daniel Escande et plusieurs autres bénévoles, le bâtiment a été érigé et les visiteurs peuvent désormais y admirer les oiseaux sans les déranger. C'est aussi grâce à lui que de nombreux nichoirs ont été fabriqués et installés pour abriter toutes espèces d'oiseaux. Il a encore réalisé des passages à chauves-souris expérimentaux qui équipent désormais beaucoup de bâtiments communaux en Aveyron.

Plus localement, Gilles avait créé du lien entre plusieurs amoureux de la nature à Villeneuve et avait ainsi constitué sans doute le groupe local de la LPO Aveyron le plus actif du département. Dans son sillage, se sont développés d'autres naturalistes.

C'était un amoureux et un connaisseur de la nature, comme on les aime.

Rodolphe Liozon



© G. Cartier

Chaque fois que j'entends le petit-duc ou le loriot, je pense à Gilles; il reste présent à travers la nature qu'il aimait.

Josiane Borredon

Gilles a été notre initiateur en ornithologie : c'est lui qui animait la première sortie LPO à laquelle nous avons participé. Sa sympathie, son sens du partage du savoir, sa grande connaissance des oiseaux et sa vision de la Nature nous ont d'emblée conquis. Le temps n'a rien démenti. Nous avons perdu un ami.

Agnès et Jean-Pierre Dousse



© G. Cartier



Une Marguerite pour un ami qui nous quitte  
 Une pâquerette pour cet homme qu'on regrette  
 Une orchidée pour un repos mérité  
 Fleur sauvage, fleur Message  
 Aujourd'hui te voilà devenu splendide oiseau du paradis !

Michael Fayret

## A notre ami Gilles

Il était bien triste ce week-end de l'Ascension 2018. Vendredi 11 mai, ma chienne de 15,5 ans s'en est allée avec l'aide de la vétérinaire de Villeneuve. Et dimanche 13 mai 2018, appel de Franck m'annonçant le départ de Gilles, notre grand ami ornithologue qui s'est éteint le 11 mai 2018 chez lui, entouré des siens. Nous qui défendons la vie, la biodiversité, la claque de son temps éphémère vient de nous rappeler à l'humilité.

Gilles qui a fondé la Huppe avec sa bande de copains complices comme JC Issaly, JL Cance entre autres, qui s'est consacré chaque jour de mille façons à respecter et défendre la vie de toutes les espèces sur terre s'en est allé !

Gilles qui a construit des centaines de nichoirs, en a installé autant, en incorporait dans les chantiers professionnels de son activité de menuisier nous a quittés !

Gilles qui nous a formé à tenir des stands LPO, à ensacher 8 tonnes de tourne-sol pour nos oiseaux d'hiver, qui a participé à l'ouverture de mon refuge LPO en 2012 et à ma première animation nature en 2013, quelle tristesse! A ces deux dernières occasions il nous avait apporté une bouteille d'apéro de prunelles qu'il faisait macérer sur les fenêtres de son atelier de menuiserie.



© G. Cartier

Ses yeux clairs et malicieux nous régalaient lorsque, très pédagogue, il nous questionnait sur les chants d'oiseaux tout en attendant nos réponses ... souvent peu pertinentes. Même la sonnerie de son téléphone commençait par un chant d'un oiseau à identifier.

Sportif, Gilles pratiquait des sports en lien avec la nature comme le canoé-kayak, la spéléo et la randonnée en montagne.

Naturaliste connaisseur, Gilles a participé à la protection des busards.

J'ai entendu et vu les chouettes chevêches chez lui à Lombregot, j'ai admiré ses croquis de petit-ducs qui nichaient dans le noyer devant sa maison. Il était furieux que sa chatte en ait tué un, mais c'est comme cela qu'il avait découvert la cavité à petit-ducs.



© G. Cartier

Merci pour les photos d'épervier, de moyen-duc, de passereaux qu'il m'a transmises prises en 2017 sur sa propriété de Lombregot.

Gilles qui a réussi à mettre la commune de Villeneuve sous la bannière LPO : au vu de tous les conflits d'intérêts, il en faut de la diplomatie pour convaincre particuliers et élus.

Merci Gilles pour les observations de pies grièches à tête rousse et méridionales vers Ols.

Merci pour l'aide à la construction du nichoir à effraie pour Cadrieu et la LPO-Lot.

Merci pour l'accueil chaleureux chez toi avec Olivier qui t'a remplacé pour une animation sur les rapaces nocturnes à Saint-Sulpice sur Célé parce que ton corps commençait à crier les signes de maladie.

Tes yeux brillaient en parlant avec Olivier des moineaux soulcies qui étaient présents sur la ferme de Lombregot il y a 40 ans et ont disparu à ton grand regret.

Merci Gilles pour tout ce que tu nous as donné, offert à toutes et tous : l'observation de la nature proche de chez nous, l'amitié, la gentillesse, la compétence, le regard envers la nature que l'on rencontre chez les grands auteurs naturalistes.

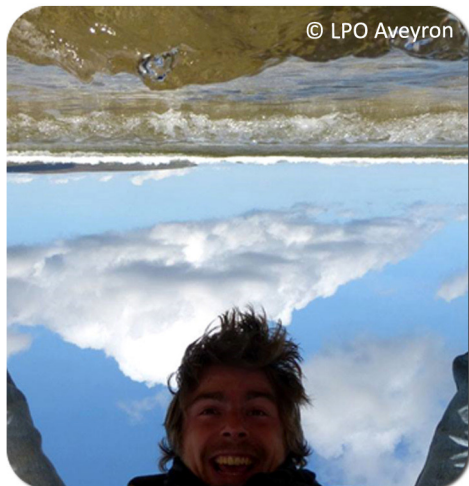
Oui, il était bien triste ce week-end de l'ascension 2018 pour nous qui avons connu Gilles Cartier.

Claude Simon



## En mai fait ce qu'il te plaît !

Quel joli proverbe, et quel bon moment pour moi de vous annoncer qu'après presque 7,5 ans d'investissement, l'aventure LPO s'arrête pour moi. En mai, j'ai donc décidé de partir vers d'autres horizons, motivé par une envie de plus de concret, d'actions et de sens. Quels horizons, je ne sais pas encore. Pour le moment ce sera surtout détente, balades, ressourcement et réflexion pour un nouveau projet professionnel.



© LPO Aveyron

Depuis fin mai, j'ai donc passé le relai à Manon, qui poursuivra les actions sur notre territoire et que vous aurez probablement l'occasion de croiser lors de prochaines rencontres du réseau. Pas facile de reprendre les rennes à cette époque chargée de l'année, et je vous laisserai le soin de l'accompagner et l'encourager dans cette nouvelle étape !

En tout cas, merci à tous pour ces années de travail, pour les sorties nature, pour les discussions philosophiques (et moins philosophiques !), pour les fous rires et j'en passe, parce que le réseau LPO c'est aussi tout ça !

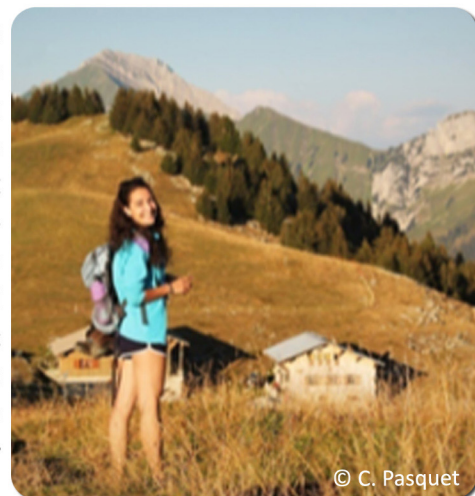
Ce fut vraiment un réel plaisir de partager ces agréables moments avec vous, et j'espère que nos routes se recroiseront.

A bientôt les semeurs de petites graines

Nicolas Bidron

## Manon Gosse, nouvelle animatrice à la LPO Aveyron

Fraîchement arrivée de Lyon, je débarque avec mes gros sabots dans votre beau département qui ne m'est pas totalement inconnu car je suis originaire de Lozère ! Grâce à ce goût prononcé pour la campagne/montagne, j'ai pu me plonger dans la marmite de la pleine nature étant petite. Curieuse de nature et titulaire d'un BTS gestion et protection de la nature, du BAFA et d'une licence professionnelle valorisation des produits et espaces montagnards, j'ai voulu voir ce que pouvait m'offrir l'Aveyron. J'ai encore beaucoup à découvrir mais pour le moment, je ne suis pas déçue du voyage. Je serai présente à la LPO Aveyron en tant qu'animatrice nature, mon rôle sera donc celui de votre cher et tendre Nicolas qui quitte l'aventure LPO Aveyron mais re-pointera sûrement le bout de son nez très vite. J'espère en tout cas vous rencontrer et pouvoir échanger avec vous tous dès qu'il le sera possible pour entendre vos anecdotes ! En attendant, je m'installe et je reste à l'affût !



© C. Pasquet

Manon Gosse

## Charlotte Carr, stagiaire

Bonjour ! Je suis Charlotte, j'ai 26 ans et je suis originaire de Rignac sur le Ségala. Etudiante en Master 2 Biodiversité, Ecologie et Evolution à distance avec la faculté d'Aix-Marseille, j'ai la chance d'effectuer mon stage de fin d'études au sein de l'équipe de la LPO Aveyron.



© LPO Aveyron

Ma mission consiste en l'identification des cortèges d'oiseaux inféodés aux milieux agricoles aveyronnais, pour ensuite tenter d'élaborer un indicateur de la qualité écologique d'une parcelle à partir de son peuplement d'oiseaux communs.

C'est un travail passionnant qui me plonge au cœur des enjeux de la conciliation de l'agriculture et de la biodiversité.

Charlotte Carr



## Sébastien Lecomte

Bonjour je m'appelle Sébastien Lecomte et je suis étudiant en Licence pro Environnement et Agriculture à l'université de Caen.

Je suis stagiaire à la LPO depuis le 9 avril et je termine mon stage le 6 juillet.



Sébastien Lecomte

Mon stage est la continuité d'un travail qui a été réalisé l'an dernier par un autre stagiaire et a pour but la réalisation d'un état des lieux du sous territoire de l'Aveyron du site Natura 2000 des 5 vallées. Je le réalise dans sa partie Tarn et Tarn-et-Garonne et j'identifie des éléments (absence de ripisylve, présence d'arbre sénéscent, présence d'espèces invasives...) pouvant aboutir à la signature de contrat Natura 2000 avec des propriétaires.

## Camille Couderc



Etudiante en BTSa Gestion et Protection de la Nature à Saint Chély d'Apcher, j'effectue un stage de 8 semaines à la LPO Aveyron sur le thème du Campagnol amphibie. C'est une espèce assez mal connue avec des effectifs en diminution. L'objectif de ce stage est d'étudier la répartition de ce rongeur sur le bassin versant du Viaur. Cette étude me permet d'élargir mes connaissances et d'effectuer une réelle mission professionnelle.

Camille Couderc

## Un don pour la nature !

La LPO Aveyron reçoit des dons qui permettent d'autofinancer des actions non subventionnées. Ces dons sont également garants de notre liberté d'action.

Merci à tous...

Je fais un don pour le(s) programme(s) :

- Gestion des milieux et valorisation des sites
- Biodiversité fragile de nos communes
- Choix du programme laissé à l'appréciation de la LPO Aveyron
- Agriculture et biodiversité
- Busards
- Oedicnèmes

Je verse la somme de ..... euros

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la LPO Aveyron

Don à envoyer à la LPO Aveyron, 10 rue des Coquelicots, 12850 Onet-le-Château

Nom : .....

Adresse : .....

Prénom : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Donateur de la LPO, association reconnue d'utilité publique, vous bénéficierez d'une déduction d'impôt de 66 % de la somme versée dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ AVEYRON

Ce bulletin est édité par la LPO Aveyron  
10, rue des Coquelicots, 12850 Onet-le-Château  
Tel : 05 65 42 94 48 - aveyron@lpo.fr



Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : Nicolas Bidron, Josiane Borredon, Charlotte Carr, Sébastien Carrière, Leslie Campourcy, Camille Couderc, Agnès et Jean-Pierre Dousse, Michael Fayret, Manon Gosse, Alain Hardy, Jean-Claude Issaly, Sébastien Lecomte, Rodolphe Liozon, Claude Simon, Samuel Talhoët, Magali Trille  
Directrice de rédaction : Pauline Dréno

Reproduction même partielle interdite, quel que soit le procédé, sans autorisation écrite de l'éditeur